

ARRETE N° 553 du 23/09/2019

relatif à la constitution du jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : LEA - Anglais/Allemand

Année universitaire : 2019-2020

**L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
PARIS DIDEROT – PARIS 7**

- VU le Code de l'éducation,
 VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,
 VU l'arrêté n° 16 du 24 janvier 2019 fixant les modalités générales d'inscription et de contrôle des connaissances en licence (hors licences professionnelles) à l'Université Paris Diderot - Paris 7 à compter de l'année 2019-2020.

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury de Licence

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : LEA - Anglais/Allemand

est composé comme suit pour l'année universitaire 2019-2020

NB : Un jury est composé d'au moins 3 membres

Nom	Prénom	Grade	Etablissement	Responsabilité (1)	Qualité
FARGES	Patrick	PR	Univ. de Paris	Responsable licence histoire allemand	PRESIDENT
DUPUY	Claire	PRAG	Univ. de Paris		
FRIESS	Lucrece	MCF	Univ. de Paris	Directrice département LEA	
HAMILTON	Clive	MCF	Univ. de Paris		

ARTICLE 2 – Le Directeur de la composante et la Directrice Générale des Services de l'Université Paris Diderot – Paris 7 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour l'Administrateur provisoire et par délégation
La vice –présidente de la CFVU**



Séverine Leidwanger

(1) Responsable de mention, responsable de spécialité...